

# Métropole du Grand Nancy

Contrat Local de Santé

# CLS *Mag*

DÉCEMBRE 2021 N°3

Un territoire à santé positive



Course « Octobre rose » - Tomblaine



# ÉDITO



## Muriel COLOMBO

Vice-présidente de la Métropole du Grand Nancy déléguée aux Solidarités et à la Santé

La crise sanitaire que nous traversons nous oblige à penser la santé au sens large. Le Contrat Local de Santé (CLS) du Grand Nancy n'est pas quelque chose de figé. Il a permis une parfaite coordination des acteurs et chacun de nous a pu être très réactif.

L'élaboration du CLS se fait dans une logique de partenariat à l'échelle de la Métropole. Avec les élus de l'ensemble des communes mais aussi avec l'ARS Grand Est, le Département de Meurthe-et-Moselle, les partenaires du soin et du sanitaire et tous les acteurs de la ville. Nos conférences des élus santé et des élus sociaux permettent de valoriser les actions de l'ensemble du territoire.

Ce contrat de seconde génération va nous obliger à travailler plus encore la prévention. Nancy est la ville qui a vu naître Jacques Parisot, le père de la médecine préventive et sociale. Quelle que soit la politique mise en place, elle doit posséder un axe fort de santé publique. Le CLS nous permet de mettre en place des actions intégratives et systémiques. La société se transforme et les besoins évoluent. Notre Contrat Local de Santé est en phase avec ces évolutions.

Nous devons aujourd'hui agir encore davantage de façon transversale. Le besoin d'apaisement de nos villes, l'importance de la nature et l'envie de revoir nos rythmes de vie sont de plus en plus prégnants. Ainsi, pour garantir l'accès aux soins pour tous, il faut un bon maillage du système de soin mais également travailler sur les mobilités, notamment pour le public en perte d'autonomie.

Le Contrat Local de Santé du Grand Nancy est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.



**Franck GEROLT**

Délégué Territorial ARS Meurthe-et-Moselle chez ARS Grand Est

Cinq axes à suivre pendant cinq ans : L'environnement, l'accès à l'offre de santé, la santé mentale, la promotion des comportements dits favorables à la santé avec l'activité physique et la prévention des addictions, sont au cœur des réflexions menées par les différents acteurs métropolitains et s'enrichissent chaque année de nouvelles actions.

C'est le fruit d'un travail partenarial concret, pragmatique, mais aussi difficile compte tenu de la crise sanitaire du COVID-19.

Pour autant, cette crise nous oblige à redonner de la valeur à notre santé et à prendre soin de soi et des

autres. Elle nous invite à réinventer les pratiques, les actions, à renforcer et développer les partenariats.

Le CLS contribue largement à cette lutte contre la Covid-19, par l'amélioration et le partage de la connaissance de la maladie, par la sensibilisation aux gestes barrières et plus largement le renforcement de la prévention, mais aussi par l'accompagnement en proximité des publics fragiles et fragilisés par la crise sanitaire. Cela a été possible grâce à un réseau d'acteurs de champs différents fortement impliqués et investis pour la mise en place d'actions, pour innover et répondre aux besoins de la population faisant face à cette crise.

Ainsi, la nouvelle action de promotion de la santé mentale en direction des étudiants, déclinaison du projet territorial de santé mentale, s'inscrit parfaitement dans ce cadre. La crise sanitaire peut engendrer une détresse psychologiques nécessitant d'intégrer les conséquences de la crise dans le déploiement progressif de l'ensemble des actions d'aide à la santé mentale.

Ce sujet sera l'un des sujets majeurs en sortie de crise covid-19.

**Arnaud COCHET**

Préfet  
de Meurthe-et-Moselle

La crise sanitaire qui frappe le pays depuis près de deux ans maintenant, a mis en lumière deux sujets qui sont au cœur du Contrat Local de Santé de la Métropole du Grand Nancy, prouvant ainsi une nouvelle fois, toute sa pertinence.

La coordination des professionnels de santé en premier lieu. Elle a été un pilier de la lutte contre la COVID-19 permettant par exemple une continuité ville-hôpital, et le déploiement de la vaccination, conduit aux côtés de la Métropole. Les illustrations récentes de la pertinence de la coordination en santé, à l'échelle d'un territoire, sont nombreuses. Je voudrais remercier tout particulièrement les professionnels de santé concernés, qui œuvrent sans relâche dans ce combat de longue durée, et tout particulièrement les acteurs de la CPTS.

Dans un futur maintenant proche, les travaux de rénovation du CHRU de Nancy, soutenus à hauteur de 400 M€ par l'État vont débuter. Ils verront, en sus de la reconstruction de l'hôpital, la création d'un pôle de santé publique en centre-ville. Gageons que ces nouveaux murs soient le lieu d'une recherche permanente de la meilleure coordination, de l'excellence et de la qualité de vie au travail, au service de la population.

Je voudrais aussi évoquer la place de la santé en tant qu'objectif au cœur de l'action publique. Cette crise nous rappelle que la santé plus que jamais, est un objectif commun, vers lequel nous devons faire tendre toutes les politiques publiques. Il n'y a pas de santé sans soin. Mais pas de santé non plus sans éducation, sans prévention, sans urbanisme. À l'échelle de la Métropole, le programme de rénovation urbaine en sera un symbole, plaçant l'urbanisme favorable à la santé et les mobilités douces, au cœur de la transformation des quartiers.

En cette fin d'année, mes pensées se tournent vers l'ensemble des acteurs qui font vivre ce Contrat Local de Santé, dans sa diversité et complémentarité avec dynamisme et résilience. Qu'ils en soient particulièrement remerciés.

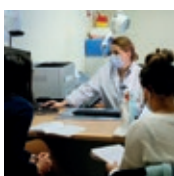


# SOMMAIRE



P. **8**

**AXE 1**  
Développer un environnement favorable à la santé



P. **12**

**AXE 2**  
Préserver et améliorer l'accès aux soins et à l'offre de santé



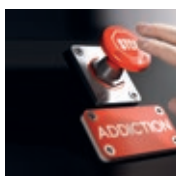
P. **16**

**AXE 3**  
Améliorer la qualité de vie des citoyens dans une vision globale de la santé



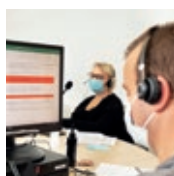
P. **20**

**AXE 4**  
Renforcer la pratique de l'activité physique et l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé



P. **24**

**AXE 5**  
Favoriser la prévention des risques et la réduction des dommages en matière d'addictions



P. **28**

**AXE TRANSVERSAL**  
Améliorer l'information, la communication et la prévention en santé



P. **32**

**ANNEXES**  
Évaluation du CLS : résultats



P. **42**

**NOS PARTENAIRES**

**CRÉDITS PHOTOS** : Couverture : ©Khaled FRIKHA-Métropole du Grand Nancy | p.2 : ©Bertrand JAMOT-Métropole du Grand Nancy | p.3 : ©Préfecture de Meurthe-et-Moselle | p.5 : ©Métropole du Grand Nancy | p.6 : ©Mathieu CUGNOT-Métropole du Grand Nancy | p.7 : ©Métropole du Grand Nancy | p.8 : ©Khaled FRIKHA-Métropole du Grand Nancy | p.9 : ©Mathieu CUGNOT-Métropole du Grand Nancy | p.12 : ©Mathieu CUGNOT-Métropole du Grand Nancy | p.13 : ©Métropole du Grand Nancy | p.14 : ©Métropole du Grand Nancy | p.15 : ©Mathieu CUGNOT-Métropole du Grand Nancy | p.16 : ©Métropole du Grand Nancy | p.17 : ©Mathieu CUGNOT-Métropole du Grand Nancy | p.18 : ©Adeline SCHUMACKER-Ville de Nancy | p.19 : ©123 RF | p.20 : ©Métropole du Grand Nancy | p.21 : ©Bertrand JAMOT-Métropole du Grand Nancy | p.22 : ©Métropole du Grand Nancy | p.23 : ©Métropole du Grand Nancy / ©123 RF | p.24 : ©123 RF | p.25 : ©123 RF | p.26 : ©123 RF | p.27 : ©Christopher COURTOIS-Métropole du Grand Nancy | p.28 : ©Khaled FRIKHA-Métropole du Grand Nancy | p.30 : ©123 RF | p.39 : ©Mathieu CUGNOT-Métropole du Grand Nancy / ©Métropole du Grand Nancy / ©Adeline SCHUMACKER-Ville de Nancy / TSB Fléville





**Mathieu KLEIN**

Président de la Métropole  
du Grand Nancy  
Maire de Nancy

# Entretien avec **MATHIEU KLEIN**

## **Quel peut être le rôle d'une collectivité locale, en particulier une ville ou une intercommunalité, en matière de santé ?**

Nous n'avons évidemment pas le même rôle que le personnel soignant, qui est au contact direct des malades. Nous sommes plutôt dans le back-office, dans la « salle des machines », en particulier pour ce qui relève de la coordination entre les acteurs de la chaîne de soins. La crise sanitaire notamment a mis et met encore ce rôle important en lumière. Et comme élus, la population aura tendance à se tourner vers nous – ce qui est normal – pour mener des actions de proximité, faire des choix mais aussi rendre des comptes. Et puis il y a une dimension essentielle : c'est l'exemplarité. Que ce soit via le port du masque ou la vaccination en particulier, aux élus de faire preuve de responsabilité et de montrer la voie.

Il y a un autre registre d'actions pour les collectivités locales, c'est la promotion d'une politique sanitaire basée sur la prévention. On lit et on entend depuis longtemps – et à mes yeux à raison – que la santé en France est encore trop souvent curative et pas assez préventive. Les politiques menées dans le territoire du Grand Nancy en faveur de la qualité de l'air, de la lutte contre le bruit, le soutien à la pratique sportive, mais aussi les actions en faveur du bien manger dans les cantines scolaires participent aussi de cette « santé du quotidien ». Ce Contrat Local de Santé en est une illustration !

## **Les années à venir seront importantes en matière de santé publique.**

Absolument, que ce soit du fait de la crise sanitaire, qui a mis la santé au cœur de l'agenda public, ou du vieillissement de la population.

Or exercer un mandat, c'est agir pendant la durée de ce mandat, mais c'est aussi préparer les années qui vont succéder à ce mandat. Anticiper, c'est une dimension fondamentale du politique.

Voilà pourquoi j'ai demandé à mes équipes, sous la houlette, à l'échelle de la Métropole, de Muriel Colombo, Vice-présidente en charge notamment des questions de santé, de nous

préparer aux grands défis de la décennie qui a débuté : le vieillissement de la population car en 2030, 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans, les nombreux départs à la retraite des soignants – c'est l'enjeu clé de la démographie médicale –, et des thématiques plus particulières, comme la santé mentale, qui dans notre pays est, nous le savons, dans une situation que je qualifierais de « préoccupante ».

Bien sûr, beaucoup continuera de se jouer à l'échelle nationale, comme le nombre de médecins formés tous les ans. Mais les territoires ont clairement une responsabilité en la matière.

## **La santé, c'est aussi un secteur économique et un pourvoyeur d'emplois : comment saisir ces opportunités ?**

Rappelons que la santé, sur le Grand Nancy, c'est le premier employeur avec 17 000 emplois publics et privés. C'est aussi un secteur qui a un besoin d'un écosystème favorable à sa croissance.

Dans le Grand Nancy, nous avons déjà beaucoup d'atouts : le CHRU qui va bénéficier de plusieurs centaines de millions d'euros d'investissements publics et qui est considéré comme l'un des meilleurs de France, les 9 600 étudiants en santé, plusieurs entreprises de la healthtech dont certaines sont présentes sur le territoire depuis des décennies et d'autres, des start-ups, ont à peine quelques mois d'existence mais sont prometteuses. Et l'ouverture de Nancy Thermal à horizon 2023.

Mais pour autant, nous sommes conscients que la Métropole du Grand Nancy a encore du chemin à parcourir pour devenir une place forte de la santé en France et en Europe. Voilà pourquoi à mes yeux nous devons investir trois domaines : renforcer les liens entre les acteurs métropolitains du soin, de la recherche, de la formation et des entreprises ; faciliter les passerelles entre les filières de la santé, des matériaux et du numérique ; mieux insérer le territoire dans l'écosystème régional comme BioValley France. C'est un beau défi !







# 5 AXES STRATÉGIQUES

Pour élaborer ce Contrat Local de Santé, la Métropole du Grand Nancy a impulsé une démarche en deux temps :

- à partir du bilan des actions du CLS de première génération ;
- issue d'une consultation citoyenne des habitants de la Métropole\*.

**5 orientations stratégiques ou axes classés** par ordre de priorité par le public métropolitain ont été retenus.

**1 axe transversal** a été élaboré dans le but d'accompagner les Métropolitains vers le développement de leur autonomie et leurs compétences en matière de santé.

**Axe 1** Développer un environnement favorable à la santé.

**Axe 2** Préserver et améliorer l'accès aux soins et à l'offre de santé.

**Axe 3** Améliorer la qualité de vie des citoyens dans une vision globale de la santé.

**Axe 4** Renforcer la pratique de l'activité physique et l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé.

**Axe 5** Favoriser la prévention des risques et la réduction des dommages en matière d'addictions.

**Axe transversal** Améliorer l'information, la communication et la prévention en santé.

\* Consultation citoyenne réalisée du 26 octobre au 15 décembre 2018.





# AXE 1

**16 actions** (voir p. 43)



Développer un environnement favorable à la santé

La pollution atmosphérique tue près de

**5 000** habitants/an

dans le Grand Est

dont

**7%**

dans des zones  
à forte pollution  
atmosphérique



Source : SAtlas Scalen 2021



# Vos priorités

- 1 Apprendre à utiliser la nature pour son bien-être.
- 2 Développer les capacités d'adaptation des citoyens à leur environnement.
- 3 Prévenir les pollutions climatiques, auditives et visuelles.
- 4 Prévenir les risques sanitaires.
- 5 Aménager, concevoir et construire des espaces urbains centrés sur l'être humain et respectueux de l'environnement.

*Vous nous avez dit*

« La pollution de l'air : quels effets sur notre santé ? »



## PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

900 000

### DÉPLACEMENT

effectués  
chaque jour  
dans la Métropole



1 déplacement  
sur 3 est effectué  
à pied

Source : Atlas Scalen 2021



La pollution de l'air  
est la 3<sup>e</sup>  
préoccupation

environnementale des Françaises et des Français (source : ADEME) et a des conséquences importantes sur la santé, notamment celles des plus fragiles. Les Grands Nancéiens ont aujourd'hui un rôle clé à jouer dans la qualité de l'air qu'ils respirent, que ce soit chez eux ou à l'extérieur.

Source : Métropole du Grand Nancy, « Qualité de l'air »

« Rendez-vous en forêt » - Forêt de Haye



## Qu'est-ce qu'un épisode de pollution ?

4 polluants dans l'air



Lorsqu'ils s'accumulent, atteignant un seuil trop élevé, cela s'appelle un pic de pollution avec des risques pour notre santé



Lorsque les seuils fixés par les directives européennes sont dépassés, le Préfet déclenche des mesures



JOUR

1

**Alerte niveau 1 :  
procédure d'information  
et de recommandation**

Risque pour les personnes vulnérables et sensibles : limiter les activités physiques et sportives intenses, réduire ou reporter ses déplacements, modérer sa vitesse et pratiquer l'éco-conduite

JOUR

2



**Alerte niveau 2 :  
procédure d'alerte**

Risque pour la santé de l'ensemble de la population : - 20 km/h sur les voies rapides et les autoroutes, chauffage au bois d'agrément interdit

JOUR

3



**Procédure d'alerte  
sur persistance**

Pic de pollution qui persiste : - 20 km/h sur tout le réseau routier (sans descendre en dessous de 70 km/h), application de la circulation différenciée

CES MESURES SE CUMULENT DE JOUR EN JOUR

Source : Métropole du Grand Nancy, « Qu'est-ce qu'un épisode de pollution ? »



# ACTION

## 1.1 Crit'Air

### OBJECTIFS

**Développer les capacités d'adaptation des citoyens à leur environnement.**

Prévenir les risques sanitaires.

Inciter les propriétaires de véhicules circulant sur le territoire à s'équiper de la vignette Crit'Air.

Faire comprendre et appliquer la circulation différenciée.

Préserver et améliorer la qualité de l'air.



### DÉFI

*Déployer le dispositif de circulation différenciée basé sur l'utilisation des vignettes « Crit'Air » dans la Métropole du Grand Nancy*

### DESCRIPTION

**La circulation différenciée qui se base sur le certificat Crit'Air peut être activée pendant les pics de pollution prolongés depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021 . L'objectif de cette action est d'atténuer les effets de ces pics sur notre santé et plus particulièrement sur celle des plus fragiles.**

Ce certificat se matérialise par une vignette de couleur indiquant le niveau de pollution du véhicule (selon son âge et sa motorisation).

Pendant les jours d'application de la circulation différenciée, les transports en commun seront gratuits (réseaux Stan et Sub, réseau Le Sit, T'MM).

Une carte des aires de covoiturage situées en périphérie de la Métropole est disponible sur le site internet du Grand Nancy.

Les habitants et usagers peuvent être informés la veille par mail et/ou SMS du déclenchement et de l'arrêt de la circulation différenciée. Ce service gratuit permet aussi de recevoir des conseils personnalisés sur les bons gestes à adopter en cas de pic de pollution, en fonction du polluant concerné et du public (jeunes enfants, personnes âgées, sportifs, ...). Ce service compte actuellement près de 3000 inscrits.

→ L'inscription se fait en ligne : <https://www.viappel.eu/inscriptionEnLigne/inscriptionEnLigne.action?compteld=1172>



Métropole du Grand Nancy & DREAL



ATMO Grand Est

Pendant les pics de pollution, les habitants sont invités à privilégier les modes de déplacement doux (vélo, marche, etc.) et les transports en commun (le tram roule à l'électrique et les bus du réseau Stan fonctionnent au gaz naturel).

**27%**

Ménages n'ayant pas de voiture



**73%**

Ménages ayant au moins une voiture



**1 habitant**  
sur **5** déclare avoir recours aux transports collectifs



Source : Atlas Santé et Bien-être Métropole du Grand Nancy ; ARS 2020

## MODALITÉS D'APPLICATION DE LA CIRCULATION DIFFÉRENCIÉE

### Périmètre d'application :

Tous les axes de circulation de la Métropole sauf l'A31, l'A33 et l'A330 au sud de l'échangeur A33/A330, avec la possibilité d'accéder aux parkings-relais Nancy-Gentilly, Laxou-Sapinière, Vandœuvre-Brabois et Parc des Expositions.

### Jour de déclenchement :

2<sup>e</sup> jour de la procédure d'alerte pollution (3<sup>e</sup> jour du pic).

### Plage horaire :

De 6h à 20h (correspondant aux horaires de desserte des transports en commun).

### Véhicules autorisés à circuler :

Les véhicules équipés de vignettes Crit'Air 0, 1, 2 ou 3.

### Dérogations :

Notamment pour les véhicules destinés à des interventions d'urgence (voir le détail à l'article 5 de l'arrêté préfectoral « encadrant le dispositif de circulation différenciée en cas de pic de pollution atmosphérique sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy »).

## OÙ SE PROCURER SA VIGNETTE ?

Il est possible de :

- la commander en ligne sur [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr) (attention aux sites frauduleux) ;
- se rendre dans l'une des mairies du Grand Nancy ou à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable pour y retirer un formulaire papier puis l'envoyer par courrier ;
- télécharger le formulaire sur le site internet [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr), l'imprimer puis l'envoyer par courrier.

La vignette coûte 3,67 € (frais de port inclus) pour un véhicule immatriculé en France métropolitaine et est envoyée à domicile. Elle est valable pendant toute la durée de vie du véhicule et dans toute la France.

En cas de questions sur le suivi de son dossier, contacter le numéro vert 0 800 97 00 33 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h).



**Public visé**

Tous les conducteurs

## ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

En complément de la circulation différenciée qui permet d'agir pendant les pics de pollution, une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) est à construire.

Elle s'appuie également sur le certificat Crit'air et permet d'agir sur l'exposition des populations au quotidien.

La création d'une ZFE-m est rendue obligatoire dans le Grand Nancy par la Loi Climat et Résilience à partir de 2025.

Ses modalités d'application (périmètre, certificat Crit'air et véhicules concernés...) feront l'objet d'une concertation à l'échelle du bassin de vie en 2022.



# AXE 2

## 13 actions (voir p. 43)



Préserver et améliorer l'accès aux soins et à l'offre de santé



**CHRU  
Nancy**

**249 passages**  
aux urgences par jour

**24% passages**  
aux urgences sont suivis  
d'une hospitalisation

Bilan du Réseau CHU, « Chiffres clés 2017 Centre  
Hospitalier Régional Universitaire de Nancy », 2018,  
[https://www.reseau-chu.org/fileadmin/reseau-chu/  
chiffres\\_cles/nancy-chiffres-2017.pdf](https://www.reseau-chu.org/fileadmin/reseau-chu/chiffres_cles/nancy-chiffres-2017.pdf)

# Vos priorités

- 1 Poursuivre le développement de l'accès aux soins de proximité.
- 2 Améliorer l'accès aux soins dentaires des publics en situation de fragilité et/ou de précarité.
- 3 Développer des actions de santé allant vers les Métropolitains.
- 4 Faciliter l'organisation des parcours de santé complexes.
- 5 Faciliter l'ouverture des droits et l'accès aux soins notamment envers les publics fragiles.

*Vous nous avez dit*

« Avoir accès à un médecin traitant pour l'ensemble des patients qui le nécessitent »



## PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

12 Établissements  
dont 4 métropolitains

**ELSAN**  
Notre Santé autrement

Clinique Louis Pasteur  
MÉTROPOLITAIN

1 Centre Hospitalier  
Régional Universitaire  
(CHRU de Nancy)



1 Centre  
Psychothérapique  
(CPN)



1 Institut spécialisé  
en Cancérologie de  
Lorraine (ICL)



Métropole du  
Grand Nancy

**340 MÉDECINS  
GÉNÉRALISTES**

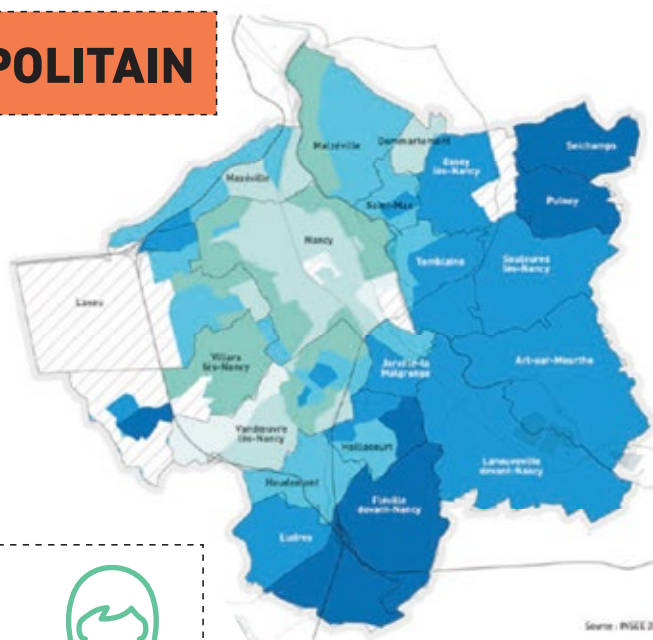


Population de la Métropole  
selon le temps d'accès à pied au  
généraliste le plus proche

**56%** en moins de 6 minutes

**31%** 6 à 10 minutes

**13%** plus de 10 minutes



Consommation des soins  
de proximité

Entre 55 et 69,9 %  
Entre 70 et 79,9 %  
Entre 80 et 82,9 %  
Entre 83 et 85,9 %  
Entre 86 et 90 %

PCS non pris en compte dans  
l'analyse à cause du faible nombre  
ou d'absence de population

Source : INSEE 2016 - CPAM Meurthe-et-Moselle | 06 2020 | SCALEN

La Métropole du Grand Nancy affiche une  
consommation de soins légèrement en deçà des  
autres territoires de comparaison et des inégalités  
de consommation y sont observées.

Source : INSEE 2016 - CPAM Meurthe-et-Moselle | 06 2020 | SCALEN



# ACTION

## 2.1 Élaboration du site internet d'information spécifiquement dédié aux étudiants : « Étudiants, la sécu, en 5 clics ! »

### OBJECTIFS

**Faciliter l'ouverture des droits et l'accès aux soins de proximité.**

Développer l'information en direction des étudiants.

Inciter les étudiants à mettre à jour leur dossier de sécurité sociale.

### DÉFI

*Permettre à tous les étudiants de la Métropole d'accéder aux soins*

### DESCRIPTION

**Cette action a pour objectif de développer l'information relative à l'accès aux soins en direction des étudiants afin de leur éviter une perte de leurs droits, des lenteurs dans les remboursements, voire un renoncement aux soins.**

Le site internet dédié aux étudiants français et internationaux est structuré autour de cinq rubriques :

- Les 4 points pour être bien assuré
- Les 4 clés pour se soigner
- Les 4 actions pour la prévention
- Les 4 moyens pour contacter les caisses primaires d'assurance maladie
- Étudiants internationaux

<https://etudiants.cpam54.fr/>

Renseignements étudiants : anne.colin@grandnancy.eu



Les plus fortes consommations de soins se situent dans les zones résidentielles composées de couples et de personnes âgées.

Dans les communes avec une forte présence d'étudiants et de jeunes actifs, avec un niveau de vie moyen voire faible, la consommation de soins de proximité est moins élevée.

Source : INSEE - CPAM Meurthe-et-Moselle /  
Conception et réalisation : Scalen -  
Mars 2020.



**Public visé**

**À partir de 16 ans**



CPAM 54



Les membres du Conseil de la Vie Étudiante de la Métropole du Grand Nancy ; Université de Lorraine ; CROUS Lorraine ; Fédérations et associations étudiantes de la Métropole

## 2.2 Mission accompagnement santé (MIAS)

Renforcer la lisibilité du dispositif.



**Faciliter l'accès aux soins de tous les citoyens**

Les objectifs de l'accompagnement sont la réalisation effective des soins et la levée des difficultés d'accès aux soins de l'assuré.



**Tout public ; tout professionnel**



CPAM de Meurthe-et-Moselle

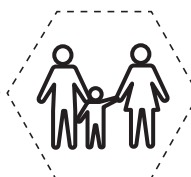


Conseil Départemental ; Métropole du Grand Nancy ; UDCCAS ; CAF ;  
Structures associatives ; Structures caritatives ; Communes ; UC-CMP ;  
Service Social CARSAT ; Service médical



# AXE 3

## 13 actions (voir p. 43)



Améliorer la qualité de vie des citoyens  
dans une vision globale de la santé

En moyenne  
annuelle,

**2%**  
des décès



sont liés au suicide dans la Métropole.  
Malgré cette faible proportion sur  
l'ensemble des décès, ce nombre  
reste tout de même surreprésenté  
par rapport au Grand Est

Source : Atlas Santé Bien-être Métropole du Grand  
Nancy, Agence Régionale de Santé, 2020

# Vos priorités

- 1 Déployer les objectifs du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).
- 2 Promouvoir et dynamiser l'offre en accueil familial thérapeutique.
- 3 Repérer, chez les étudiants, les troubles psychiques ou les signes précurseurs de crise afin d'intervenir précocement sur le modèle des « gestes qui sauvent ».
- 4 Développer des actions de prévention des discriminations y compris les violences faites à autrui.
- 5 Renforcer la capacité de chacun à être davantage acteur de sa santé et de son développement.



*Vous nous avez dit*



## PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

« Vouloir une meilleure prise en charge précoce des conduites addictives et d'avantage de dépistage »

Numéro national de prévention du suicide

**31 14**

Association S.O.S Amitié Nancy Lorraine

**03 83 35 35 35**

Chat en ligne : <https://www.sos-amitie.com/web/internet/chat>

Ligne téléphonique d'écoute et de soutien médico-psychologique VIGILANS

**03 83 85 82 00**

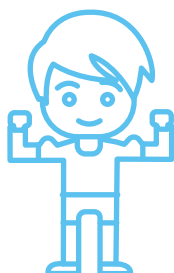
S.O.S  
Amitié



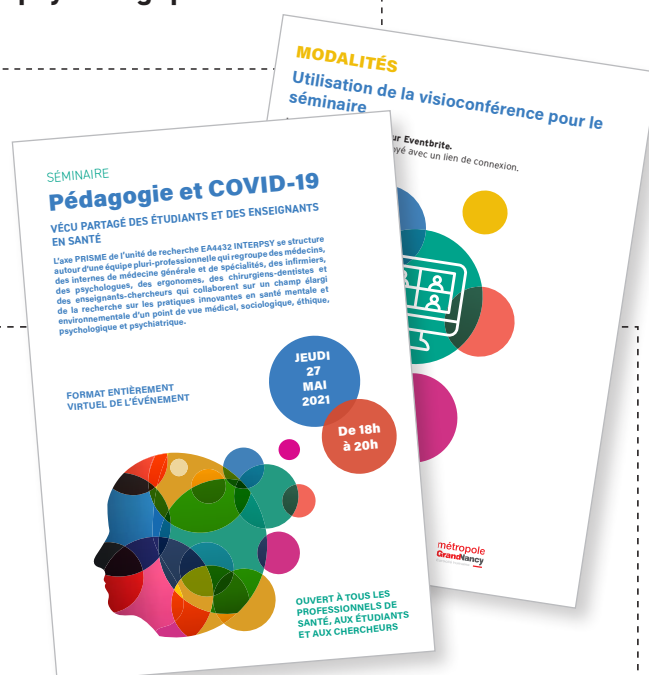
| Année 2019 |              |       |
|------------|--------------|-------|
| Très bon   | Bon          | Moyen |
| 21,4%      | 45,2%        | 24,4% |
| Mauvais    | Très mauvais |       |
| 7,7%       | 1,2%         |       |

En 2019 **21,4%**

des personnes  
DE 16 ANS OU PLUS  
pensent avoir un très bon état  
de santé



Source : Eurostat\_ (extraction du 4 février 2021), Eu-Silc.





# ACTION

## 3.1 Agir contre les discriminations et les violences sexistes

### OBJECTIFS

**Renforcer la capacité de chacun à être davantage acteur de sa santé et de son développement.**

Informar, accompagner et orienter les publics concernés dans le cadre d'entretiens individuels.

Animer des groupes de parole pour victimes de violences sexistes.

Sensibiliser et former les professionnels (et futurs professionnels) à la lutte contre les discriminations et les violences sexistes.

Organiser des événements grand public, dans le but de promouvoir l'égalité femmes / hommes et la lutte contre les violences faites à autrui.



### DÉFI

*Développer des actions de prévention des discriminations, y compris des violences faites à autrui*



### Public visé

**Tout public ; tout professionnel ; tout partenaire institutionnel ou associatif**

### DESCRIPTION

**Par sa connaissance des problématiques des personnes victimes de violences psychologiques, physiques, agressions sexuelles, viols, discriminations multiples, le CIDFF de Meurthe-et-Moselle / Nancy est sollicité pour :**

- Écouter, repérer, informer, accompagner les personnes victimes de violences sexistes. Proposer un accompagnement global dans les démarches policières, judiciaires, médicales et sociales
- Sensibiliser et former les partenaires travaillant au contact des personnes victimes, d'auteurs et d'enfants exposés à ces violences : policiers, gendarmes, travailleurs sociaux, médecins, magistrats...
- Prévenir : intervention au sein des établissements scolaires, organisation de journée de sensibilisation en direction du grand public et des entreprises
- Animer ou participer à l'animation de réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes



Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Meurthe-et-Moselle / Nancy



Services de l'État ; Éducation Nationale ; Collectivités territoriales ; ARS ; CAF ; Associations, Métropole du Grand Nancy

# ACTION

## 3.2 Mise en place du groupe de travail « Information et communication » du CLSM du Grand Nancy

### OBJECTIFS

**Déployer les objectifs du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).**

Organiser les « Semaines d'Information sur la Santé Mentale ».

Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soins en santé mentale.

### DÉFI

*Sensibiliser le public et les professionnels aux questions de santé mentale*

### DESCRIPTION

Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) est doté d'instances propres de fonctionnement dans lesquelles participent activement les signataires du CLSM : il est constitué d'un comité de pilotage ainsi que de groupes de travail.

Le groupe de travail « Information et communication du CLSM du Grand Nancy » vise à promouvoir la santé mentale par des actions partenariales :

- 2 semaines d'actions par an (au mois de mars)
- Campagne de préparation de mai à mars
- Organisation d'actions ponctuelles de sensibilisation et d'information
- Diffusion de l'information en santé mentale à tous les partenaires



**Public visé**

**Tout public ; tout professionnel**



Métropole du Grand Nancy et le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN)



En fonction des thèmes et actions développées de nouveaux partenaires participeront aux groupes projets



# AXE 4

17 actions (voir p. 43)



Renforcer la pratique de l'activité physique et l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé

1 habitant

sur 4 saute le petit déjeuner



Source : ANSES (Étude INCA 3, 2017)



# Vos priorités

- 1 Développer l'intergénérationnel autour de groupes « pour apprendre de l'autre ».
- 2 Développer et accompagner l'activité physique, adaptée aux populations, dans la réalisation d'un parcours personnalisé.
- 3 Renforcer les attitudes et aptitudes des citoyens pour une alimentation diversifiée, conviviale et durable.
- 4 Restaurer la confiance en soi, ainsi que l'estime de soi et la cohésion sociale.

*Vous nous avez dit*

« Favoriser l'alimentation et le contact avec des produits sains, une activité sportive saine dans un environnement sain »



## PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

La Métropole du Grand Nancy compte

**930** équipements sportifs

dont **84** plateaux et terrains de jeux extérieurs



Sources : ministère en charge des sports - RES (15/11/2021) ; Atlas Départemental Meurthe-et-Moselle 2021

**2,7%** des **NOURRISSONS GARÇONS**

de la Métropole du Grand Nancy étaient en situation de surpoids au moment de la naissance



**4,1%**

des **NOURRISSONS FILLES** étaient en surpoids au moment de la naissance dans la Métropole

Source : Atlas Santé et Bien-être Métropole du Grand Nancy ; ARS 2020

les **3/4** des dépenses alimentaires sont réalisés dans les grandes et moyennes surfaces et **10,5%** dans les commerces de proximité



Source : Atlas Scalen 2021



# ACTION

## 4.1 Jeter moins manger mieux

### OBJECTIFS

**Développer et accompagner l'activité physique adaptée aux populations dans la réalisation d'un parcours personnalisé.**

Renforcer les attitudes et aptitudes des citoyens pour une alimentation diversifiée, conviviale et durable.

Co-organiser avec des jeunes une journée événementielle autour de la nutrition pour les 15-29 ans.

Augmenter l'interconnaissance entre professionnels et le travail en partenariat.



### DÉFI

*Améliorer la qualité de l'alimentation dans des établissements volontaires en Restauration Hors Domicile*

### DESCRIPTION

**Chaque établissement concerné est invité à interroger ses pratiques (achats, cahier des charges, organisation du temps des repas) à l'appui d'un conseiller spécialisé de la Métropole.**

En 2017-2018, 5 établissements (3 scolaires, 1 établissement de soins et un pénitencier) ont bénéficié d'un accompagnement dans la réalisation d'un diagnostic et la construction d'un plan d'actions personnalisé.

À partir de 2019, l'action s'est poursuivie avec 7 établissements dont 2 nouveaux. Une attention nouvelle a été portée à la qualité et l'origine des produits (circuits de proximité, labels, etc.).

Vous travaillez dans la restauration collective et vous voulez réduire le gaspillage alimentaire ?

Contactez le Grand Nancy pour profiter d'un accompagnement gratuit sous conditions.

**Le gaspillage alimentaire au sein des foyers représente**

**29 kg** /personne/an  
dont **7 kg** non déballés

Source : ADEME Grand Est, Agence de la transition écologique, « Éviter le gaspillage alimentaire »

**Gaspillage de la restauration hors domicile**

**21 kg** /an



ADEME Grand Est, Agence de la transition écologique, « Éviter le gaspillage alimentaire »



**Public visé**

**Professionnels de la restauration collective**



Métropole du Grand Nancy



Établissements proposant une restauration collective (scolaires, ...), communes de la Métropole du Grand Nancy

# ACTION

## 4.2 Tremplin sport

### OBJECTIFS

**Développer et accompagner l'activité physique adaptée aux populations dans la réalisation d'un parcours personnalisé.**

Mettre en place des pratiques d'activités physiques et sportives variées et adaptées en fonction du public.

Faciliter l'accès des habitants des quartiers prioritaires aux activités et aux équipements culturels, sportifs et de loisirs.

Augmenter l'inclusion sociale en rompant l'isolement.



### DÉFI

*Favoriser l'insertion des publics ciblés par la pratique d'activités physiques et sportives*

### DESCRIPTION

**Tremplin Sport est un dispositif permettant aux publics ciblés de la Métropole d'accéder à la pratique d'une activité physique et sportive gratuitement dans l'ensemble du Grand Nancy.**

L'objectif général de l'action est de favoriser l'inclusion sociale ou professionnelle des bénéficiaires par l'exercice d'une activité sportive.

Le dispositif est divisé en trimestre, chaque cycle d'activité est composé de 10 à 12 séances. Les activités changent tous les trimestres, excepté pour un noyau d'activités qui rencontre un grand succès.

Durant les vacances d'été, Tremplin Sport propose aux participants des activités telles que de l'accrobranche ou du trampoline ainsi que des journées d'animations multi-sports (journée à la pépinière avec du basket, de la pétanque, du badminton, du volley, etc.).



### Public visé

**Jeunes adultes de 16 à 25 ans ; adultes de 26 à 65 ans**



Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de Meurthe-et-Moselle



Conseil Départemental, DDCS, CAF, ARS Grand Est, Métropole du Grand Nancy, Ville de Nancy, Ville de Vandœuvre-lès-Nancy, Ville de Maxéville, Médecine préventive, Clubs sportifs.



# AXE 5

## 9 actions (voir p. 43)



Favoriser la prévention des risques et la réduction des dommages en matière d'addictions



**36% DES JEUNES**

de 17 ans du Grand Est ont déclaré avoir consommé du cannabis au moins une fois

et

**7% D'ENTRE EUX**

déclarent avoir un usage régulier de cannabis

**Où se renseigner et parler :**

<https://www.drogues-info-service.fr/>

**Drogues info service : 0 800 23 13 13**

Souce : ORS Grand Est Santé - Fiche synthèse n°3 « Tableau de bord sur la santé des 15 à 29 ans en région Grand Est », avril 2019



# Vos priorités

- 1 Promouvoir les actions de formation des professionnels.
- 2 Renforcer les compétences psychosociales pour repousser l'âge d'entrée dans une consommation.
- 3 Encourager les actions innovantes.
- 4 Favoriser les environnements sans tabac.
- 5 Promouvoir une réduction des risques adaptée à la population générale.

*Vous nous avez dit*

*« Favoriser la santé, c'est d'abord ne rien faire qui la détruit, c'est développer la prévention »*

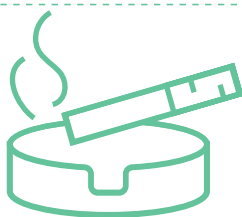


## PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

### EN 2017

**LE GRAND EST** se place au

**4<sup>e</sup>** rang des régions de France métropolitaine où le tabagisme est le plus important



**LE GRAND EST,**

c'est **1,2 MILLIONS** de fumeurs quotidiens

soit **30,1%** des 18-75 ans

**Où se renseigner et parler :**

<https://www.tabac-info-service.fr/>

**Tél : 39 89**

Source : ORS Grand Est, Bulletin d'information « Tabagisme dans le Grand Est », mai 2020

### EN 2020

**23,7%** de la population âgée de 18 à 75 ans dépassaient les repères de consommation d'alcool



**33,5%** sont des hommes  
et **14,9%** sont des femmes

**Où se renseigner et parler :**

<https://www.alcool-info-service.fr/>

**Tél : 0 980 980 930**

Source : Santé publique France, Étude « Dépassement des repères de consommation d'alcool à moindre risque en 2020 : résultats du Baromètre santé de Santé publique France », novembre 2021





# ACTION

## 5.1 Maintien de 3 microstructures médicales pour la prise en charge d'addictions au sein des cabinets de médecine de ville (2 à Nancy / 1 à Jarville-la-Malgrange)

### OBJECTIFS

**Encourager les actions innovantes (poursuite et développement de l'expérimentation des microstructures de soins en addictologie en médecine de ville en améliorant la couverture territoriale ...).**

Soutenir et assurer la pérennité des microstructures installées dans les cabinets médicaux à Nancy et à Jarville-la-Malgrange.

Améliorer la qualité des soins délivrés en médecine de ville.



*Soutenir les médecins généralistes dans la prise en charge des problématiques addictives*

### DESCRIPTION

**Le principe des microstructures vise à constituer une équipe pluridisciplinaire au sein du cabinet du médecin généraliste pour les patients présentant des conduites addictives nécessitant des soins. Celle-ci vise à améliorer l'accès aux soins de premiers recours par l'installation d'un dispositif de médecine de ville de proximité.**

L'équipe est constituée par le(s) médecin(s), un psychologue et un travailleur social. Ils assurent le suivi de ces patients. Le psychologue et le travailleur social reçoivent ces derniers dans le cabinet médical à des plages horaires hebdomadaires fixes.

Cette pratique permet la réunion dans un seul lieu, le cabinet de médecine général, d'intervenants qui jusque-là étaient dispersés dans diverses institutions.

**Cabinets médicaux :**

À Nancy et à Jarville-la-Malgrange.



### Public visé

**Patients en situation d'addiction pris en charge en cabinet de ville (notamment ceux qui ne consultent pas dans les structures spécialisées)**



RAVH54



CSAPA, CAARUD, Services de CHRU : hépato-gastro entérologie, maladies infectieuses, addictologie...), Pharmacies, Structures d'aides sociales

# ACTION

## 5.2 Formation aux gestes de premiers secours

### OBJECTIFS

**Généraliser la formation aux gestes de premiers secours pour les agents de la Métropole du Grand Nancy.**

Promouvoir une réduction des risques adaptée aussi à la population générale.

Communiquer en direction du public concerné.



*Répondre à l'objectif national de former 80% des agents aux 1<sup>ers</sup> secours*



### DESCRIPTION

**La Métropole du Grand Nancy dispose d'une habilitation interne « salarié sauveteur secouriste du travail » délivrée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité.**

Pour réaliser les sensibilisations aux gestes qui sauvent en interne, elle doit renouveler son habilitation préfectorale.

Les différents types de formations :

- Les sauveteurs secouristes du travail (SST) formés en interne dès 2005. Le dispositif s'appuie actuellement sur un réseau de 2 formateurs animé par la mission prévention
- Le personnel chargé de la surveillance de baignade au niveau Premiers Secours en Équipe (PSE 1 ou 2) de l'Aquapôle du Grand Nancy, formé par un organisme spécialisé
- Les personnes sensibilisées aux Gestes Qui Sauvent (GQS), depuis 2019. Cette formation GQS accessible à tous les agents, s'adresse au grand public pour une durée de 2 heures. Cette sensibilisation est animée par des formateurs internes avec le renfort d'un organisme de formation

De 2019 à début 2020, 771 (57,4%) agents sur emploi permanents ont été formés aux premiers secours. Après une pause dans le déploiement du dispositif pendant la crise sanitaire, il a été repris fin 2021.



**Public visé**

**Agents  
métropolitains**



Métropole du Grand Nancy



Organismes de formation, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, CESU 54

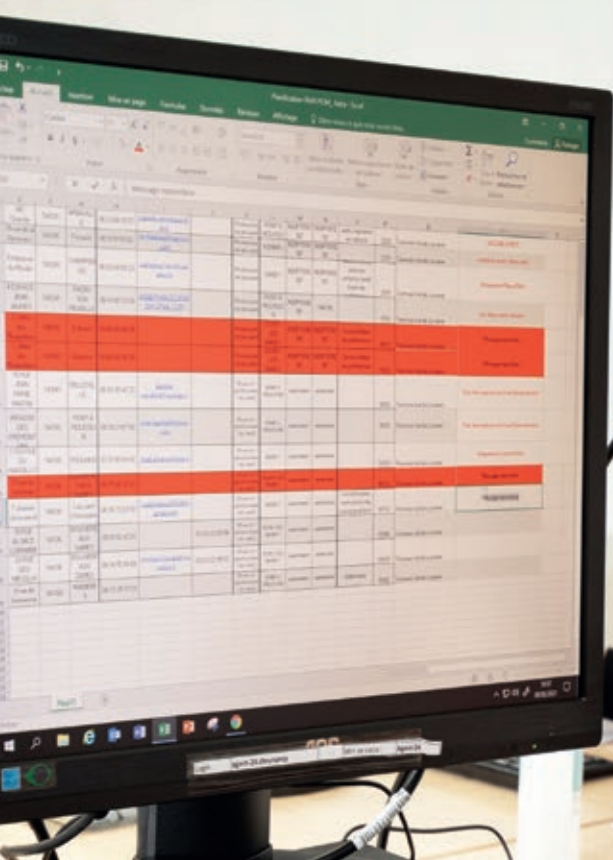


# AXE TRANSVERSAL

## 4 actions (voir p. 43)



Améliorer l'information, la communication  
et la prévention en santé



# 71%

**des 15-34 ans**  
consultent  
quotidiennement  
l'actualité via les  
réseaux sociaux



**c'est le**

**1<sup>er</sup>** **mode d'accès** à l'information pour  
cette génération.

Source : Ministère de la culture, Étude « les jeunes et l'information », 2018

# Vos priorités

- 1 Développer l'information, la communication et la prévention.
- 2 Améliorer l'observation en santé dans le territoire du Grand Nancy.
- 3 Évaluer et améliorer la capacité des individus à comprendre et à utiliser les informations sur leur santé.
- 4 Développer la participation active des citoyens, des professionnels et des élus.
- 5 Établir le modèle économique pour la pérennité des actions.



*Vous nous avez dit*

« Avoir une clarté de l'information et des lieux d'informations partagées »



## PORTRAIT MÉTROPOLITAIN

### Répartition des effectifs étudiants dans le Grand Nancy par type de formation



|                                                               |                                                |                                                     |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>35%</b><br>Licence (dont PACES) et licence professionnelle | <b>20%</b><br>Master                           | <b>3%</b><br>Doctorat                               |
| <b>9%</b><br>Ingénieur                                        | <b>3%</b><br>Paramédical (hors université)     | <b>10%</b><br>Diplôme d'État Santé                  |
| <b>3%</b><br>Diplôme universitaire                            | <b>5%</b><br>Diplôme universitaire technologie | <b>2%</b><br>Classe préparatoire aux grandes écoles |
| <b>5%</b><br>Section de technicien supérieur et assimilés     | <b>5%</b><br>Autres diplôme                    |                                                     |

Sources : Rectorat de l'académie Nancy-Metz 2020

### Commission contre le complotisme et les fake news

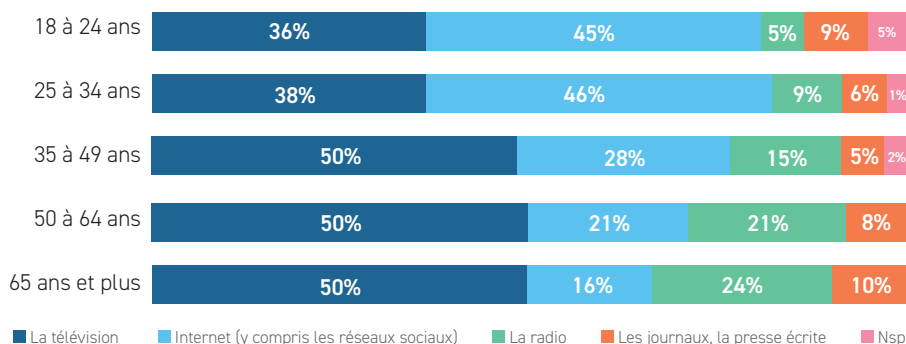


#### Une QUINZAINE d'experts

ont pour mission de dévoiler une série de propositions pour la lutte contre les diffuseurs de haine et de la désinformation

Source : elysee.fr, « Les lumières à l'air du numérique : lancement de la commission Bronner », 29 septembre 2021

### Les principaux médias utilisés pour s'informer



Source : Enquête sur le complotisme, Ifop, « Sondage pour la Fondation Jean Jaurès et Conspiracy Watch », 2019



### 6.1 Infox en santé

## OBJECTIFS

**Développer la bonne information et la communication.**

Sensibiliser les citoyens à vérifier les sources et ne pas relayer des informations sans avoir vérifié leur origine.

Orienter les citoyens vers les sites reconnus en matière de santé.



## DÉFI

*Inciter les citoyens à vérifier les sources, à ne pas relayer des informations sur les réseaux sociaux sans en avoir vérifié l'origine*

## DESCRIPTION

Le CLS du Grand Nancy a notamment pour objectif d'améliorer l'information, la communication et la prévention auprès des Grand Nancéien(ne)s en matière de santé, en luttant contre les fake news.

D'une manière générale, la Métropole vous incite à toujours vérifier la fiabilité des sources des informations que vous pouvez recueillir et à ne pas relayer celles-ci sur les réseaux sociaux sans vérification de leur origine. Elle vous oriente également vers des sites reconnus dans le domaine de la santé.

La résistance à l'intox exige un effort citoyen. Il est important de réhabiliter dès le plus jeune âge l'éducation à la santé et le développement de l'esprit critique.



## Public visé

**Adolescents de 12 à 15 ans ; jeunes adultes de 16 à 25 ans ; adultes de 26 à 65 ans ; personnes âgées de + de 65 ans ; professionnels (médicaux ; paramédicaux, sociaux...)**



Métropole du Grand Nancy



L'Université de Lorraine, Établissements de formation sanitaire, les Conseils de l'Ordre, le CHRU de Nancy, la Presse, l'ARS Grand Est, la DDSC, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle

# ACTION

## 6.2 Service Sanitaire en Prévention Primaire des étudiants en santé

### OBJECTIFS

**Mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé.**

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Former tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention.

Participation à la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés comme prioritaires.

### DÉFI

*Mise en œuvre d'interventions de préventions par les étudiants de Lorraine en formation de santé*



### Public visé

Enfants

### DESCRIPTION

**Le service sanitaire des étudiants en santé (SSES) est un dispositif inscrit depuis la rentrée 2018-2019 dans la stratégie nationale de santé. Le SSES facilite la mise en place d'interventions globales permettant de promouvoir la santé bucco-dentaire au sein de la santé générale.**

Dès 2019, des interventions ont été réalisées auprès de l'ensemble des élèves de grande section de maternelle, de CP et de CE1 des différentes écoles de Pulnoy.

Des ateliers ont été animés par huit étudiants d'odontologie et quatre en pharmacie. Ces ateliers reprenaient les thèmes fondamentaux avec des groupes d'enfants :

- L'alimentation équilibrée
- Le brossage des dents
- Le rôle du dentiste

Un document support (méthode de brossage adaptée à l'âge) a été conçu par les étudiants et distribués aux parents des 280 enfants, pour les inciter à poser toutes leurs questions lors du forum santé organisé par la commune.



Collegium-Santé Université de Lorraine



ARS, Région, IREPS, Santé Publique France, Établissements de formation en santé (Infirmiers, Kinésithérapeutes, Maïeuticiens, Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens-dentistes, et ceux prévus dans les prochaines années à venir : ergothérapeutes, manipe radio, diététiciens, etc...





## RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION

Le Contrat Local de Santé de la Métropole du Grand Nancy a été évalué pour sa deuxième année de mise en œuvre à l'aide du questionnaire ci-dessous.

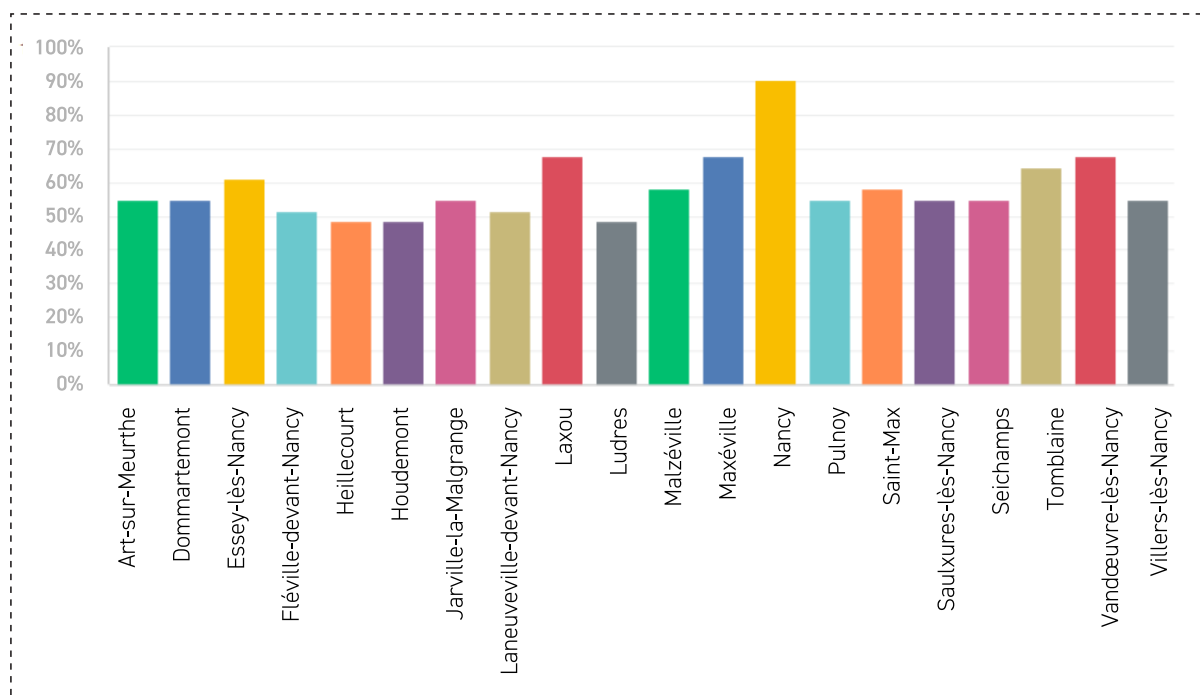
Ce questionnaire comporte 10 questions comme celui de l'année dernière, ce qui nous a permis de comparer les résultats obtenus.

Il était accessible en ligne du 13 octobre au 29 novembre 2021.

38 actions ont pu être évaluées, ce qui représente 60,32 % des actions du CLS en 2020-2021.

## EXTRAIT DE L'ÉVALUATION DEUX ANS APRÈS LA SIGNATURE DU CLS 2

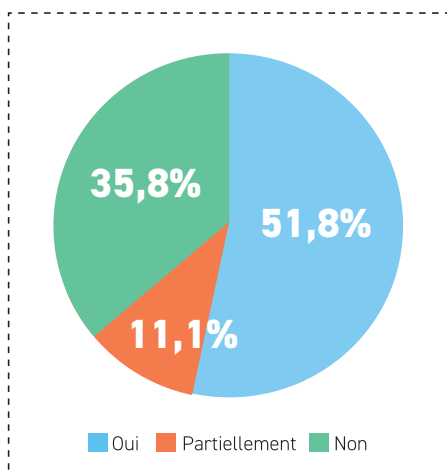
Quel est le territoire d'intervention des actions en 2021 ?



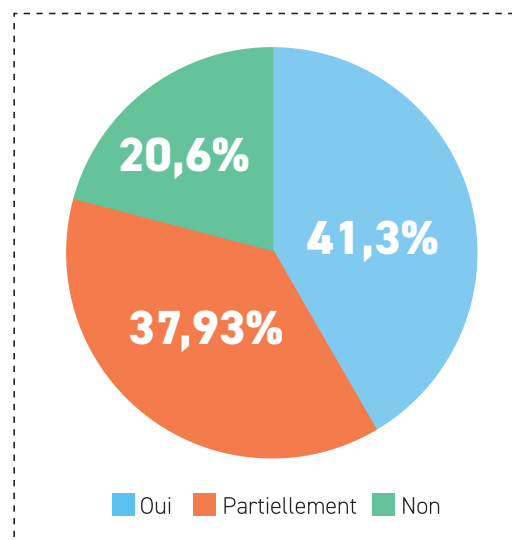
## Les objectifs opérationnels de vos projets ont-ils été atteints ?



En 2020



En 2021



### Obstacles rencontrés en 2021

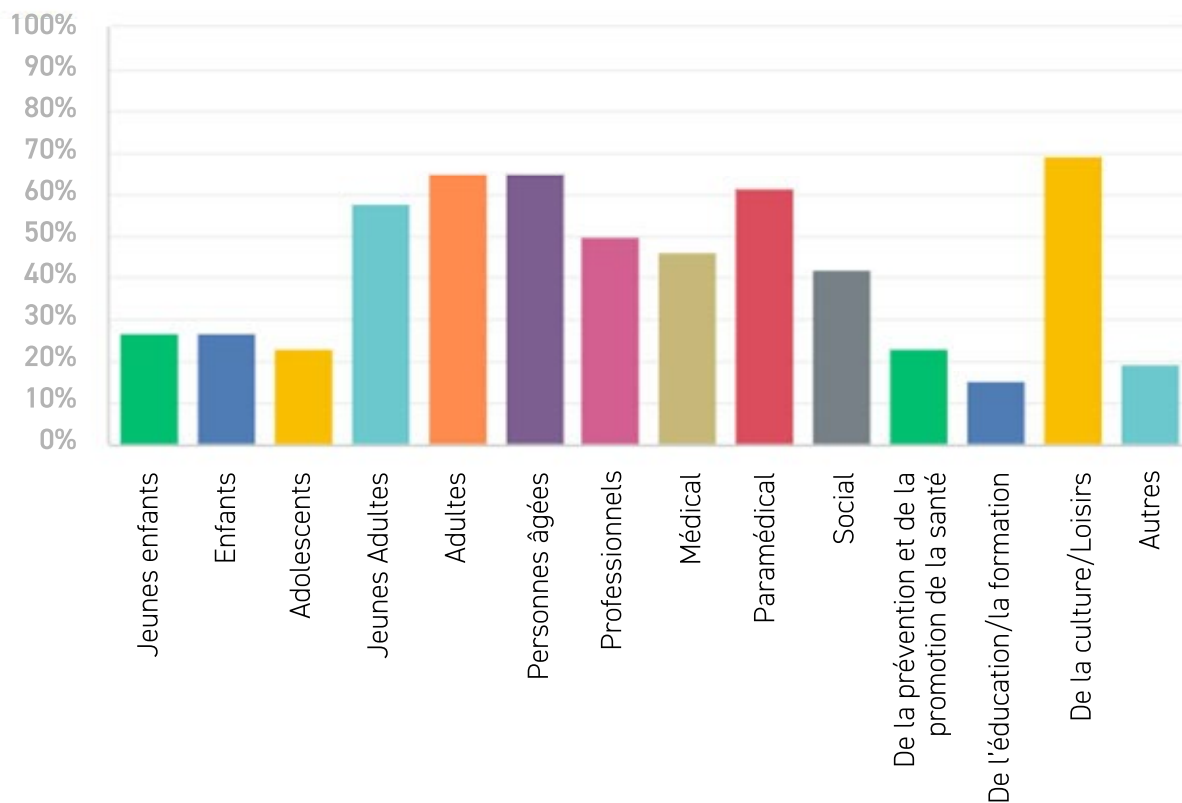


### Améliorations souhaitées en 2021





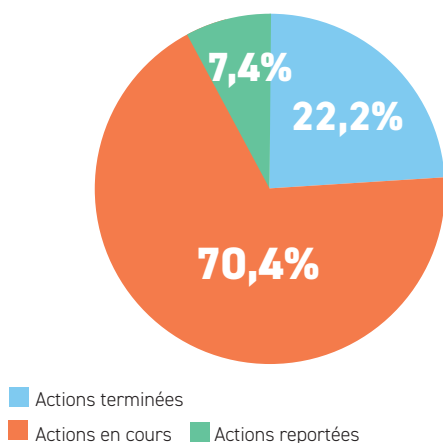
## Quel est le public sensibilisé en 2021 ?



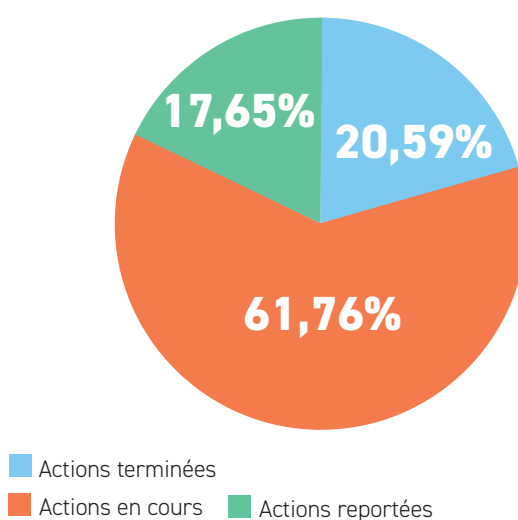
## Quel est l'état d'avancement des actions ?



En 2020



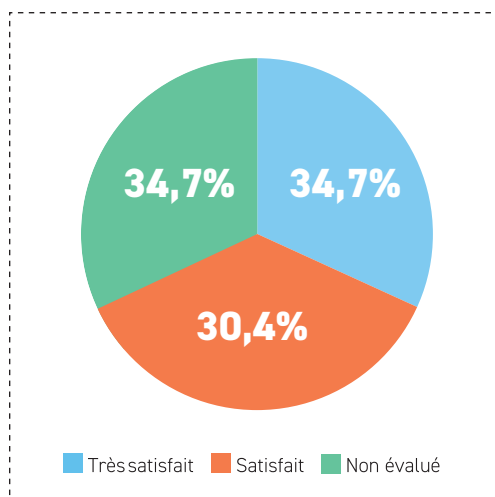
En 2021



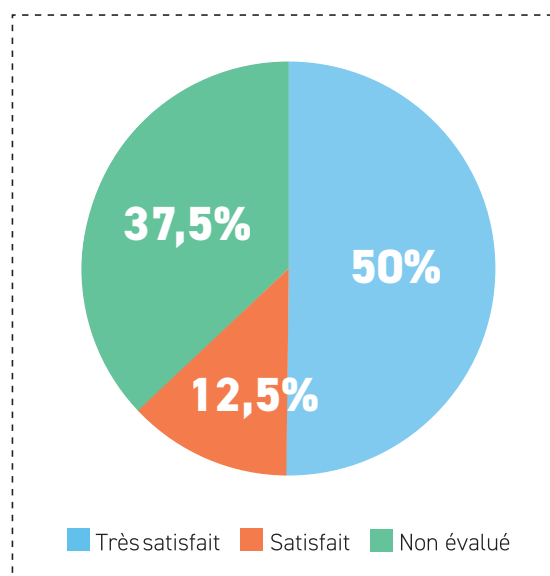
## Satisfaction du public d'après les porteurs d'actions



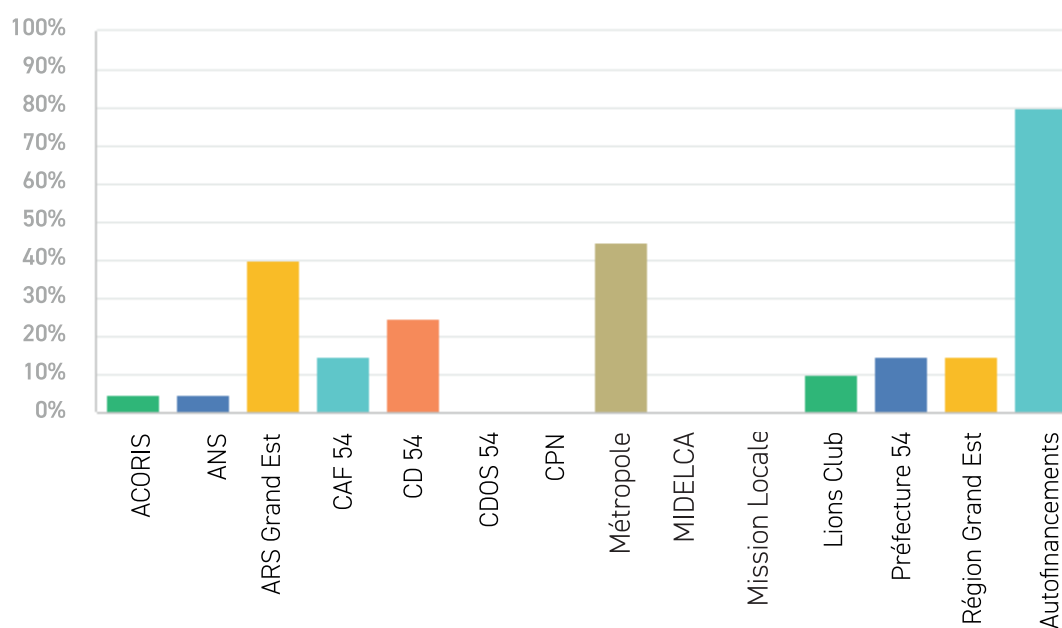
En 2020



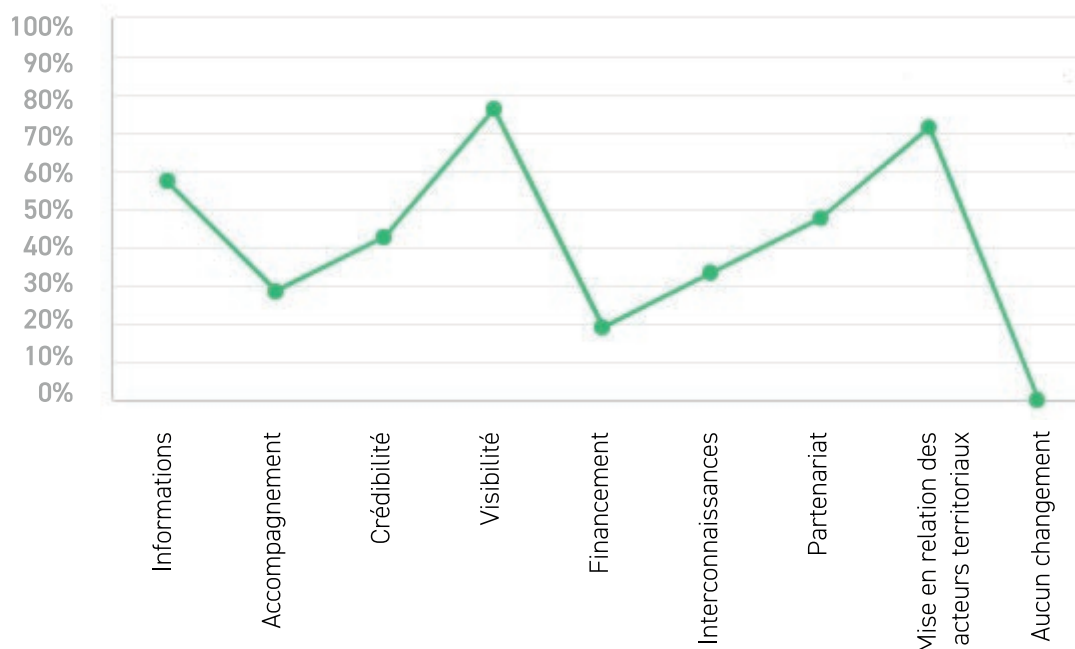
En 2021



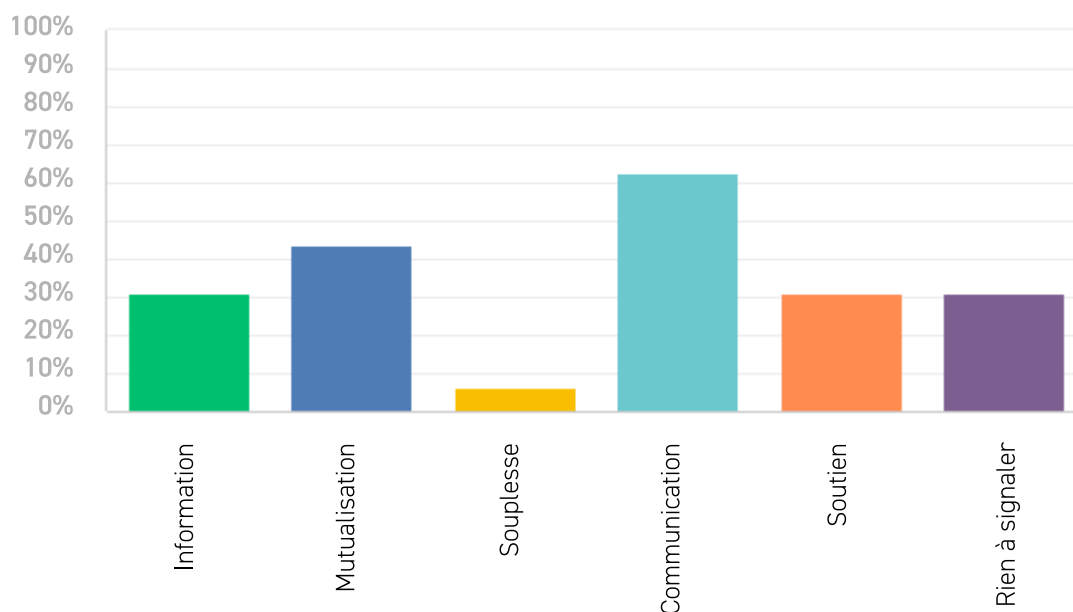
## Les différents financeurs : une part importante d'autofinancement en 2021



## Quel sont les apports du CLS en 2021 ?



## Quelles sont les améliorations à apporter dans la mise en œuvre du CLS en 2021 ?





# L'ATLAS SANTÉ BIEN-ÊTRE DU GRAND NANCY AU SERVICE DE LA VACCINATION COVID-19

En partenariat avec l'ARS Grand Est et la Métropole du Grand Nancy, l'Agence SCALEN a conceptualisé l'Atlas Santé Bien-être fin 2020.

Dans son contenu, différentes composantes sont illustrées telles que la socio-démographie du territoire, l'offre sanitaire et le recours aux soins, l'état de santé des habitants de la métropole ainsi que leur environnement et leur cadre de vie.

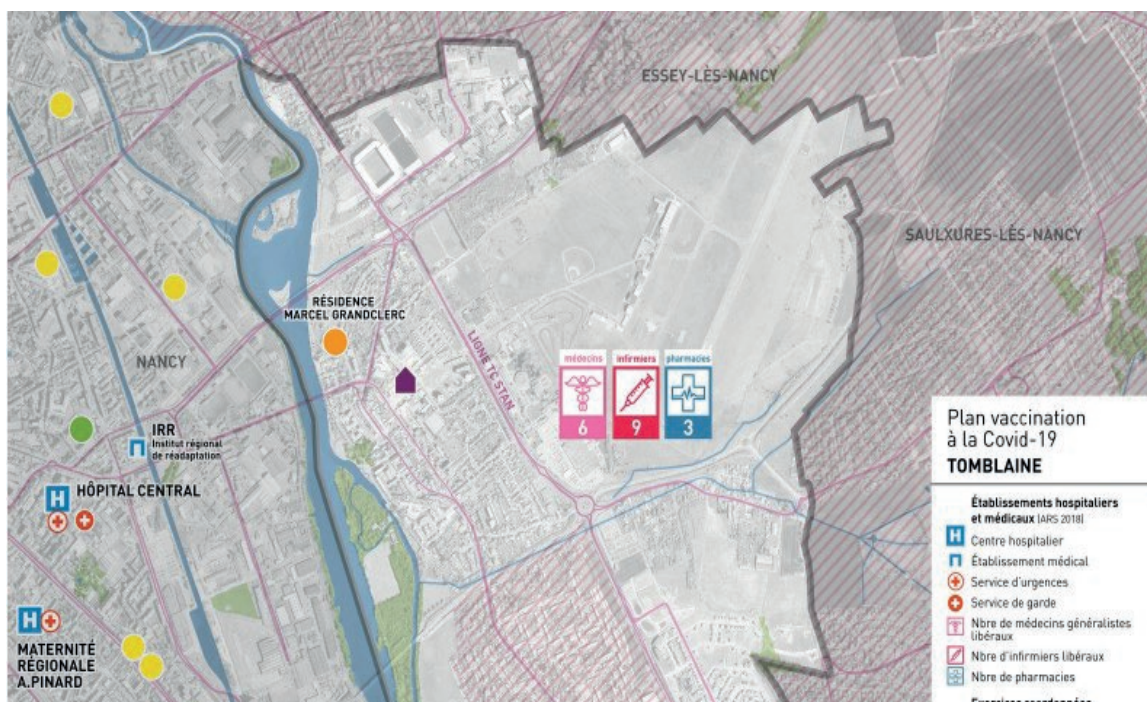
Photo : couverture de l'Atlas Santé Bien-être.

Pour accéder à l'Atlas en ligne :

<https://www.calameo.com/read/0058204226019fb0807bf>



## Extrait de la campagne de vaccination COVID-19 en 2020, cartographie détaillée des 20 communes du Grand Nancy



Source : « Campagne de vaccination COVID-19 », Cartographie détaillée, Métropole du Grand Nancy, Scalen, Commune de Tomblaine 2020

# AU-DELÀ DU CLS, NOUS SOMMES ALLÉS PLUS LOIN

En lien avec l' **Axe 1** avec la MJC Lorraine :  
QSJ Brigade de l'air (partenaire)

**Action :** Sensibiliser les habitants aux gestes opportuns qui permettront de réduire les pollutions de l'air intérieur dans les habitations et dans les lieux recevant du public.

En lien avec l' **Axe 3** avec les amis du thermalisme

**Action :** Université du Thermalisme. Cet événement est placé sous le haut patronage de l'Académie Nationale de Médecine. Il est organisé comme un moment privilégié d'information, de formation et d'échange de pratiques.

En lien avec l' **Axe 3** avec Kaléidoscope : À  
notre Santé (partenaire)

**Action :** Faciliter et proposer l'accès aux soins naturels de bien-être, de détente et de développement personnel.  
Inscrire les bénéficiaires dans une dynamique de lien social, d'échange, et de découverte de pratiques.

En lien avec l' **Axe 4** avec TSB Jarville : Sport  
et Santé - Boire, manger, bouger (partenaire)

**Action :** Réduire le nombre d'élèves en surpoids en les sensibilisant à l'importance d'associer une alimentation équilibrée à une activité physique régulière.

En lien avec l' **Axe transversal** avec La  
Métropole du Grand Nancy : Diffusion de sac à  
baguette (partenaire)

**Action :** Lutter contre les violences faites aux femmes.  
Sensibiliser le grand public aux phénomènes de violences faites aux femmes.

En lien avec l' **Axe 2** Maison Médicale de Garde

**Action :** Cet espace permet de consulter un médecin généraliste libéral en dehors des horaires d'ouverture du cabinet de votre médecin traitant. 31, rue Lionnois à Nancy. Du lundi au vendredi 20h - 00h ; samedi 12h - 00h ; dimanche et jours fériés 08h - 00h.

En lien avec l' **Axe 2** avec Radio Caraïb Nancy  
(partenaire)

**Action :** Améliorer l'accès aux soins et à la santé par le biais de programmes d'information dédiés. Lutter contre les inégalités de santé.

En lien avec l' **Axe 2** avec La soupe pour les  
sans abris (partenaire)

**Action :** Action Aller vers les personnes en grande difficulté pour les aider : hygiène, prévention et soins.

En lien avec l' **Axe 2** avec le CHRU, la CPTS et  
le PTA (partenaires)

**Action :** Accès à la vaccination pour tous dans les centres de vaccination éphémères ou en « aller vers ».

En lien avec l' **Axe 4** avec Si l'on se parlait : Les  
paniers de la solidarité (partenaire)

**Action :** Apporter une aide alimentaire aux familles dans le besoin.  
Apprendre aux familles la confection de menus équilibrés.

En lien avec l' **Axe 4** avec Réponse : Pour être  
en bonne santé : Tu manges quoi ? Tu fais quoi ?  
(partenaire)

**Action :** Apprendre aux élèves les règles d'un bon comportement alimentaire et leur faire connaître les effets de l'alimentation sur la santé et les apprentissages.





« La clique de l'air », une semaine de création vidéo à partir du 25 octobre à la MJC Lorraine



Didier SARTELET et Muriel COLOMBO au centre de vaccination de la Maison du Temps Libre à Heillecourt



Radio Caraïb Nancy : la santé mentale, et si on en parlait sur les ondes ?



Mathieu KLEIN au centre de vaccination Marcel PICOT à Tomblaine avec les infirmières du service sanitaire



Maison médicale de garde à Nancy



AGORAé, épicerie solidaire à Nancy



Remise des diplômes des agents thermaux le 15/12/2021 - Faculté de Médecine à Vandœuvre-lès-Nancy



Séminaire « Lutte contre les violences faites aux femmes » à l'Hôtel de Ville de Nancy



Tournoi de badminton au club TSB de Jarville-la-Malgrange





## Parole donnée à nos porteurs d'actions



### Jean PERRIN

Vice-président de France Assos Santé  
Grand Est et administrateur national.  
Administrateur à Ligue contre le  
Cancer 54



### Pouvez-vous présenter France Assos Santé ?

Nous sommes la voix des usagers. France Assos Santé Grand Est a pour vocation d'être un lieu d'échanges, de confrontation et d'élaboration d'idées et d'actions en vue de contribuer efficacement en région Grand Est. Financée directement par la ministère de la Santé, l'association représente tous les usagers en matière de santé et de façon transversale.

### Vous êtes signataire du Contrat Local de Santé. Quelle plus-value cela représente pour l'association ?

Le CLS permet de rassembler la globalité des acteurs de santé sur le territoire. Et notamment la richesse des associations. Tout le monde travaille ensemble pour un résultat visible et totalement compatible et en adéquation avec nos missions : la défense des intérêts et des droits des usagers du système de santé ; le suivi des politiques de santé afin de mettre en valeur l'évolution des besoins des personnes et revendiquer des changements ; la formulation de propositions de réforme et la publicisation des dysfonctionnements ; la vigilance sur l'accès aux soins, la promotion de la qualité et de la santé publique et enfin l'information du public sur les enjeux de santé.

### La COVID-19 a-t-elle mis à mal les actions des associations ?

En effet, la crise sanitaire a freiné toutes formes d'actions car toutes et tous nous sommes concentrés sur la vaccination. Le CLS a aidé à son organisation sur le territoire. Ce sont aussi ces moments de crise qui obligent à travailler ensemble.

### Que reste-t-il à faire ?

Il y a eu un avant et un après CLS. Aujourd'hui la vision et le travail entrepris se font de façon transversale. Mais il faut valoriser plus encore les actions. Au total ce sont 52 actions clairement définies qui émanent du CLS et nos associations y sont très impliquées. L'ensemble des acteurs du Contrat de Santé Local travaille d'arrache pieds et met toute son énergie pour que les actions et le travail accomplis soient encore plus visibles.



### Pr Michèle KESSLER

Néphrologue, professeur émérite de l'université de Lorraine, présidente du réseau NEPHROLOR, coordinatrice de l'événement « Mon sang pour les autres » organisé par les clubs Rotary de Nancy et l'Établissement Français du Sang.



## Nouvelle action 2021 : « MON SANG POUR LES AUTRES »

### La crise sanitaire a-t-elle mis à mal le don du sang ?

C'est un fait. Les dons sont moins nombreux. Pourtant les besoins en sang sont importants. La durée de vie des produits sanguins est limitée, 7 jours seulement pour les plaquettes et 42 jours pour les globules rouges. Il faut donc des dons réguliers pour maintenir à un niveau suffisant les réserves. 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France dont 1500 dans le Grand Est. Par an, c'est un million de patients qui reçoit un produit sanguin. Donner son sang c'est sauver des vies !

### Quels sont les critères pour être donneur ?

Il faut évidemment être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kilos. Il suffit de venir avec sa pièce d'identité pour un premier don. Un entretien médical est systématique avant le prélèvement.

### Quel est le principe de « Mon sang pour les autres » initié à Nancy par les clubs Rotary en partenariat avec l'Établissement Français du Sang ?

« Mon sang pour les autres » est né à Toulouse en 1998. Le succès a été immédiat et d'autres villes ont à leur tour lancé l'évènement. Avec les 10 clubs Rotary de Nancy et les jeunes du Rotaract, nous avons le 12 octobre 2019, organisé notre première grande collecte de sang dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville. 460 personnes sont venues donner leur sang, dont 110 nouveaux donneurs.

### Comment expliquez-vous un tel succès ?

Nous avons voulu notamment rendre la collation plus gourmande. Boire et manger sont obligatoires après avoir donné son sang. Mais à la place de la collation traditionnelle nous avons fait appel aux

métiers de bouche du secteur pour proposer quelque chose de plus élaboré. Ainsi le Lycée Stanislas, le CFA, la Banque Alimentaire, l'association des Chârcuitiers mais aussi des restaurateurs, des artisans boulangers et pâtisseries nous offrent de quoi proposer une collation très gourmande à nos donneurs. En 2019 la journée de collecte a été animée par des concerts, des spectacles pour en faire un moment festif. La crise sanitaire nous a obligé à faire sans les animations en 2020 et 2021. Mais le public était au rendez-vous avec 370 inscriptions de donneurs en 2020 et 270 cette année.

### À quand le prochain rendez-vous ?

Les 14 et 15 octobre prochain, « Mon sang pour les autres » aura lieu sur deux jours dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville. Tous les clubs Rotary de Nancy sont mobilisés. Il s'agit d'une action collective qui nous permet de concrétiser notre devise : Servir d'abord. Nous allons à nouveau proposer une collation très gourmande et de très belles animations. Nous avons choisi d'appeler au don du sang en octobre car c'est une période critique où les réserves sont mises à mal après les vacances.

### « Mon sang pour les autres » s'inscrit dans le Contrat Local de Santé. Quel est votre sentiment ?

C'est une action à prioriser. Nous sommes évidemment heureux de bénéficier d'une visibilité supplémentaire. La Métropole nous permet d'être présent sur ses réseaux sociaux. Cela nous permet d'être visible auprès du grand public et aussi des professionnels de santé. Nous avons également l'aide précieuse des associations d'étudiants en médecine et en pharmacie qui font la promotion de « Mon sang pour les autres » sur les campus. La communication est essentielle pour la réussite de ce rendez-vous. L'idée est de mobiliser toutes les énergies.

# LES PARTENAIRES DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

## Liste non exhaustive et ouverte

- Agence Régionale de Santé Grand Est
- Préfecture de Meurthe-et-Moselle
- Métropole du Grand Nancy
- Conseil Régional Grand Est
- Université de Lorraine
- France Assos Santé
- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Meurthe-et-Moselle
- Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins
- Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers
- Conseil Départemental de l'Ordre des Pharmaciens
- Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes
- Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes
- Conseil Départemental de l'Ordre des Sages-Femmes
- Centre Psychothérapique de Nancy
- CHRU de Nancy
- Clinique Louis Pasteur
- Polyclinique Majorelle
- Polyclinique Gentilly
- Clinique Ambroise Paré
- Clinique Saint-André
- Institut de Cancérologie de Lorraine
- URPS infirmiers
- URPS sages-femmes
- URPS médecins
- Office Nancéen des Personnes Agées
- ADAPA 54
- ADOMA
- La Passerelle
- CNAM
- SUMPPS
- PTA Réseau Gérard Cuny
- Réseau Santé Métropole
- CAPS de Rosières-aux-Salines
- Comité Départemental Olympique et Sportif 54
- SCALEN
- UNAFAM 54
- MSA de Lorraine
- OHS de Lorraine
- AD2S
- ANPAA Lorraine
- ATD QUART MONDE
- Groupement de Coopération Sanitaire des IFSI
- CAARUD L'ÉCHANGE
- Maison des addictions de Nancy
- Médecins du monde
- ATMO Grand Est
- AIDES
- SOS AMITIÉ
- Conseil de développement Durable du Grand Nancy
- Espoir 54
- Centre social la Clairière
- AEIM
- CIDFF
- Association « Bipolaire si tu savais ? »
- CAF 54
- Académie Nancy-Metz
- Lions Alzheimer
- Équinoxe 54
- ANPAA 54
- Loraddict
- ADECA 54
- FHP Grand Est
- AFTC Lorraine
- FNARS Grand Est
- Établissement Français du Sang



## Les 72 actions du Contrat Local de Santé

- ☐ Jardins urbains du Plateau de Haye
  - ☐ Parcours d'aires de sports urbains
  - ☐ Actions ciblées de sensibilisation aux enjeux pour la santé d'une bonne qualité de l'air
  - ☐ Signalisation des zones calmes de la Métropole
  - ☐ Étude sur l'« Apport des micro-capteurs dans les changements de comportement écoresponsables des publics précaires »
  - ☐ Inter agir
  - ☐ Pollin'air
  - ☐ Mise en place de la circulation différenciée lors des pics de pollution à l'appui du certificat Crit'Air
  - ☐ Lutter contre les punaises de lit
  - ☐ Bien-être dans le logement
  - ☐ Lutte contre les perturbateurs endocriniens
  - ☐ Étude d'opportunité sur la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions
  - ☐ Gestion de l'ambiance acoustique dans les piscines métropolitaines
  - ☐ Projet LICiE : Limitation de l'Impact de la Cigarette sur l'Environnement – Étape 1 : sensibilisation des étudiants
  - ☐ Création d'une salle de change « HANDICHANGE » à l'attention des personnes handicapées et des personnes âgées
  - ☐ Évaluations quantitatives d'impacts sanitaires de la pollution atmosphérique
- 
- ☐ Structurer la CPTS du Grand Nancy
  - ☐ Création d'une PASS dentaire
  - ☐ Assurer un appui à la coordination des parcours complexes sur le territoire
  - ☐ Accès aux soins et offre de santé Accès aux Droits Santé Solidarité (AD2S)
  - ☐ Plateforme d'accompagnement dans leur parcours de vie des personnes atteintes d'un cancer et de leurs aidants
  - ☐ Lab's Santé Solidarité Précarité
  - ☐ ALANA Association Lions Alzheimer de Nancy-Agglomération
  - ☐ Mission Accompagnement Santé (MAS)
  - ☐ Élaboration d'un site internet d'information spécifiquement dédié aux étudiants intitulé « Étudiants, la sécu, en 5 clics ! »
  - ☐ Vaccination « Aller vers »
  - ☐ Incitation et sollicitation des citoyens au don du sang
  - ☐ Offres de Prévention Numérique de l'Assurance Maladie
  - ☐ Déployer l'approche de responsabilité populationnelle « personne âgée », développée par la Fédération Hospitalière de France sur la Métropole du Grand Nancy
- 
- ☐ Coordination du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)
  - ☐ Mise en place du groupe de travail information et communication du CLSM du Grand Nancy
  - ☐ Évolution du dispositif d'appui en santé mentale
  - ☐ Développer l'offre de soin, sur la Métropole en matière d'accueil familial thérapeutique
  - ☐ Programme « Premiers Secours en Santé Mentale »
  - ☐ Agir contre les discriminations et les violences sexistes
  - ☐ Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité
  - ☐ LIONS SOS Lorraine « Une petite boîte pour une vie »
  - ☐ Prévention de la récurrence suicidaire Vigilans
- 
- ☐ Prévention suicide : formation des professionnels
  - ☐ Prévention suicide : information grand public – formation sentinelle
  - ☐ Post-vention du suicide, soutien aux endeuillés par suicide, soutien aux institutions touchées par un suicide, action de communication aux médias (Papageno)
  - ☐ Développer la prévention auprès des étudiants
- 
- ☐ Activité Physique Adaptée et Santé / APA-S Parcs et jardins
  - ☐ Goûter mon territoire : Tous ensemble pour bien manger et bouger
  - ☐ Amélioration de la Santé par l'Activité Physique (ASAP)
  - ☐ Développement du Sport sur prescription médicale Prescri'mouv
  - ☐ Initiation d'une prise en charge d'Activité Physique Adaptée en secteur hospitalier. CHRU de Nancy
  - ☐ Activité physique d'entreprise
  - ☐ Formation et Labellisation « Sport Santé Niveau 1 »
  - ☐ Expérimentation Activité Physique Adaptée et Innovations Technologiques
  - ☐ Agir pour son bien-être et sa santé
  - ☐ Escape nutrigame
  - ☐ Déploiement d'activités à partir d'ESCAPADE
  - ☐ Jeter moins, manger mieux
  - ☐ Courons vers l'emploi
  - ☐ TREMLIN SPORT
  - ☐ Se nourrir lorsqu'on est pauvre
  - ☐ Pratique sportive libre encadrée et gratuite - Pérennisation de la pratique sportive libre encadrée sur les sites sportifs terrestres métropolitains
  - ☐ Bouger en sécurité et en liberté
- 
- ☐ Promouvoir une communication structurée de l'ensemble des intervenants en addictologie à destination des autres professionnels
  - ☐ Formation « Jeunes et addictions : repérer, aborder et prévenir un comportement addictif chez un adolescent »
  - ☐ Programme éducatif « Moi, mes envies et les autres »
  - ☐ Maintien du fonctionnement de 3 microstructures médicales pour la prise en charge des patients souffrant d'addiction, au sein des cabinets de médecine de ville
  - ☐ INSPIRE
  - ☐ Parcs et jardins Zéro phyto / Zéro mégot
  - ☐ Promotion de la réduction des risques en population générale
  - ☐ Collectif santé sexuelle et bien-être
  - ☐ Formation aux gestes de premiers secours
- 
- ☐ Développer l'autonomie face à l'information en santé
  - ☐ Service sanitaire en prévention primaire des étudiants en santé
  - ☐ Infox en santé
  - ☐ Service sanitaire des étudiants en soins infirmiers IFSI Laxou
- 
- ☐ Nouvelle action

☐ Axe 1

☐ Axe 2

☐ Axe 3

☐ Axe 4

☐ Axe 5

☐ Axe transversal



## MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

**261 055**  
HABITANTS

**1 834** habitants  
au km<sup>2</sup>

